



## ***Recommandations aux auteurs et autrices***

### **1. Ligne éditoriale**

La Revue Quetelet publie tant des articles scientifiques classiques que des contributions scientifiques originales au format non conventionnel – pour autant que ceux-ci traitent de problématiques démographiques ou liées aux questions de population –, comme par exemple :

- des articles théoriques axés sur la revue de la littérature,
- des articles à visées méthodologiques, centrés sur les enjeux et limites d'une source de données, l'élaboration et la discussion autour d'une mesure, etc.,
- des articles plus descriptifs mobilisant des données originales et/ou nouvelles,
- des discussions autour d'idées hétérodoxes ou controversées,
- des articles débouchant sur un résultat négatif (ne confirmant pas les hypothèses posées),
- des articles dont l'objectif est la répliquabilité d'études antérieures,
- des articles basés sur des méthodes originales (méthodes mixtes, etc.).

### **2. Procédure de soumission**

La Revue Quetelet fonctionne sur base d'une **relecture par les pairs** classique : tout article soumis est transmis anonymement à au moins deux relecteurs, dont un est membre du comité d'édition de la Revue Quetelet. La soumission d'un article passe par la [plateforme OJS \(Open Journal System\)](#).

Dès le moment où le/les auteurs soumettent un article à la Revue Quetelet, **ceux-ci s'engagent à ne pas soumettre ce même article pour publication dans une autre revue** tant que le comité d'édition n'a pas rendu d'avis aux auteurs. La Revue Quetelet ne publiera pas un article qui a déjà fait l'objet d'une publication – totale ou conséquente – ailleurs ou qui est en processus d'évaluation par une autre revue/un autre ouvrage. Néanmoins, si des rapports de recherche ou des documents de travail ont été rendus disponibles au préalable (*pre-print*, Green Access sur dépôt institutionnel), cela ne contrevient pas à la possibilité de publier dans la Revue Quetelet.

Les auteurs s'engagent à disposer de toute **autorisation requise pour l'exploitation des données**, qu'il s'agisse d'autorisations en matière de respect de la vie privée ou de contraintes juridiques et éthiques.

L'évaluation des articles est réalisée en deux étapes. La première comporte une relecture globale de l'article par un ou plusieurs membres du comité d'édition pour évaluer la recevabilité de l'article. Le comité d'édition se réunissant chaque mois, les auteurs seront rapidement avertis en cas de non-recevabilité/refus de l'article à la suite de cette première étape. Dans le cas où l'article est considéré comme recevable, il est transmis dans un deuxième temps à un ou plusieurs relecteurs externes, qui se prononcent sur sa qualité. À l'issue de cette étape, l'article est retourné au membre du comité responsable qui propose de l'accepter (avec ou sans révisions, majeures ou mineures), ou de le refuser. Le comité d'édition se charge de recontacter les auteurs et, si nécessaire, de leur demander des

modifications de leur article, en vue d'en améliorer le contenu, par le biais de la plateforme OJS. Les auteurs conviennent d'un délai avec le comité d'édition pour lequel ils peuvent raisonnablement effectuer les modifications demandées. L'article revu sera ensuite retourné au comité d'édition qui se chargera d'évaluer si les modifications effectuées répondent aux attentes des relecteurs. À cet effet, les auteurs doivent produire une synthèse de leurs changements et expliciter la teneur de ceux-ci, en réponse aux commentaires des relecteurs. Une dernière lecture sous la direction du responsable de rédaction sera effectuée avec retour éventuel vers l'auteur principal de l'article.

**Après approbation du comité d'édition, les auteurs s'engagent à ne plus modifier le contenu de leur article** qui sera mis en page : des modifications à la marge sont encore faisables (faute d'orthographe, mot manquant, etc.) mais sont à éviter autant que possible. Les auteurs devront approuver un « bon à tirer » de leur article avant sa mise en ligne.

### **3. Mise en forme**

Quelques règles d'usage concernant la mise en forme des articles soumis à la Revue Quetelet :

#### **3.1. Présentation de la proposition d'article**

- Les articles peuvent être rédigés en anglais ou en français, dans un langage adapté à une publication scientifique.
- L'article doit être envoyé en version anonymisée de sorte que les auteurs ne puissent pas être identifiés par les relecteurs (le texte soumis sur la plateforme OJS ne doit mentionner aucun auteur).
- Si l'article est rédigé en anglais, le choix de l'orthographe – britannique ou américain – doit être harmonisé pour l'ensemble du texte.
- Ecriture : Times New Roman, 12.
- Double interligne.
- Format Word ou PDF.
- Entre 8.000 et 9.000 mots (en excluant graphiques et tableaux, légendes, bibliographie et annexes).
- Pages numérotées.
- Maximum trois niveaux de sous-titres (les titres de niveaux 4 – ex : 1.3.2.2. – et plus ne sont pas admis).

#### **3.2. Page d'informations**

Au moment de la soumission en ligne, les auteurs devront compléter les sections 'Metadata' en indiquant le titre de la proposition, ainsi que les noms, prénoms, affiliations institutionnelles et adresses mail de tous les auteurs/co-auteurs de la contribution. Par contre, **ces informations ne devront pas apparaître dans le texte principal** de façon à garantir l'anonymat des auteurs auprès des relecteurs. L'auteur principal de l'article sera clairement identifié, soumettra l'article sur OJS et servira de contact avec le comité d'édition.

Des remerciements peuvent être rédigés dans le document principal, une fois celui-ci accepté par le comité éditorial. Si la réalisation de l'article s'inscrit dans le cadre d'un projet de recherche ou d'un financement particulier, ceux-ci doivent être clairement indiqués, mais uniquement au terme du processus de relecture par les pairs.

#### **3.3. Résumé**

- Abstract obligatoire pour toute proposition d'article.
- Rédigé en anglais et en français.
- Entre 250 et 300 mots.

- Doit comprendre (de manière brève) le contexte d'étude, les objectifs, les méthodes, les résultats et les conclusions.
- A ces abstracts devront être ajoutés 5 mots-clés, traduits dans les deux langues.

### 3.4. Figures et tableaux

- Il est demandé aux auteurs et autrices d'intégrer les figures et tableaux dans le texte (et non de les placer en fin de document)
- Le titre, la numérotation et la source doivent être indiqués pour chaque figure ou tableau.
- Les tableaux et les figures doivent être traités et numérotés distinctement.
- Les recommandations pour les figures sont détaillées au point 5.

### 3.5. Annexes

Des annexes – comprenant du texte, des graphiques, des tableaux, des formules... – peuvent être ajoutées. Elles seront directement jointes à la suite de l'article, dans le même document. Les éventuels figures, tableaux ou formules comprendront un titre, une numérotation (en continuité avec les figures tableaux ou formules présents dans le corps de texte) et une source. Les tableaux et les figures présents en annexe seront également fournis de préférence sous format Excel ou csv.

### 3.6. Notes

Des notes de bas de page peuvent être insérées dans le texte mais leur nombre restera limité à 10 et les notes de fin ne sont pas autorisées. Elles ne comporteront ni graphique, ni formule, mais pourront renvoyer à des annexes. Elles figureront dans le texte sous le format suivant : Times New Roman, 10.

### 3.7. Références bibliographiques

Les auteurs veilleront particulièrement à respecter le format des références bibliographiques utilisé par la Revue Quetelet, inspiré du style APA 7<sup>ème</sup> édition (*American Psychological Association*). **La bibliographie sera reprise en fin d'article et triée par ordre alphabétique.** Dans le cas où le manuscrit a été accepté et où cette présentation bibliographique n'est pas respectée, il sera demandé aux auteur-riche-s de nous faire parvenir la bibliographie dûment mise en page.

- **Article de revue :**

**ADVEEV A., EREMENKO T., FESTY P., GAYMU J., LE BOUTILLEC N., SPRINGER S.** (2011), «Populations et tendances démographiques des pays européens (1980-2010)», *Population*, 66 (1), pp. 9-133.

- **Monographie :**

**MONNIER A.** (2006), *Démographie contemporaine de l'Europe. Évolution, tendances, défis*, Paris, Armand Colin, 416 p.

- **Contribution à un ouvrage collectif :**

**VALLIN J.** (2002), «Mortalité, sexe et genre», G. CASELLI, J. VALLIN, G. WUNSCH (eds), *Démographie : analyse et synthèse, Tome III : Les déterminants de la mortalité*, Éditions de l'INED, pp. 319-350.

- **Document de travail/rapport de recherche :**

**Bureau Fédéral du Plan, Direction générale Statistique** (2016), *Perspectives démographiques 2015-2060 Population, ménages et quotients de mortalité prospectifs*, Mars, Bruxelles, 70 p.

Les citations reprises dans le texte doivent comprendre le nom de l'auteur ou des auteurs ainsi que l'année de publication entre parenthèses, par exemple : (Monnier, 2006). Une citation directe entre

guillemets devra également reprendre le numéro de page de laquelle est tiré l'extrait, par exemple : (Adveev et al., 2011 : 103).

#### **4. Open data**

Dans une volonté de s'intégrer au mouvement « Open Science », la Revue Quetelet appelle à un souci de répliquabilité et de transparence des analyses. À cet effet, les codes et syntaxes peuvent être publiés dans un ou plusieurs fichiers supplémentaires distincts de l'article principal, de manière à ce qu'ils soient lisibles par la communauté scientifique et les initiés. Le format de ce document relève du choix des auteurs (\*.txt, \*.do, \*.R, \*.sps, etc.).

Afin de rendre les codes et syntaxes compréhensibles, la mise à disposition d'un échantillon de données ou de données fictives permettant d'appliquer les codes et programmes d'analyse est vivement encouragée, via des répertoires publics (<https://www.openicpsr.org/openicpsr/>) ou directement sur le site de la revue sous forme de « fichiers supplémentaires » s'ils ne sont pas trop volumineux.

#### **5. Recommandations pour les figures**

##### **5.1 Généralités**

Pour chaque figure (graphique ou tableau), il est demandé d'associer un titre explicatif. Si cela est nécessaire (texte long ou commun à plusieurs graphiques) la légende peut être placée à l'extérieur de la figure en note du graphique. Chaque figure doit être citée et expliquée dans le corps de l'article. Des annotations supplémentaires peuvent être ajoutées pour expliciter la lecture de la figure, en distinguant ce qui relève des « notes » de ce qui relève de la « source » des figures.

Il est préférable d'insérer les graphiques dans le texte et non pas de les regrouper à la fin du texte ou dans des fichiers séparés. Il vous sera possiblement demandé de fournir, pour chaque tableau ou graphique, les données ayant permis la construction de la figure. Le comité éditorial se réserve le droit de modifier le type de graphique choisi, à condition que cela serve les propos de l'auteur.

##### **5.2 Notations**

- Pour les diverses notations (axes, modalités) au sein des graphiques, il est recommandé d'utiliser la police Arial ou une autre police *sans serif*.
- La taille de la police sur les graphiques peut être comprise entre 6pt et 8pt.
- Les notations doivent être présentées en une phrase, avec une majuscule en début de phrase uniquement (sauf pour les noms propres).
- Les légendes et titres ne doivent pas être incluses dans la figure, mais sous forme de texte.
- Pour un article en français, les nombres décimaux sont indiqués par des virgules (par exemple : 0,65) et pour un article en anglais, par des points (par exemple : 0.65). Les séparateurs de milliers sont indiqués par un espace insécable (par exemple : 10 535 per 100 000).
- Chaque abréviation doit être explicitée sous forme de texte sous la figure.

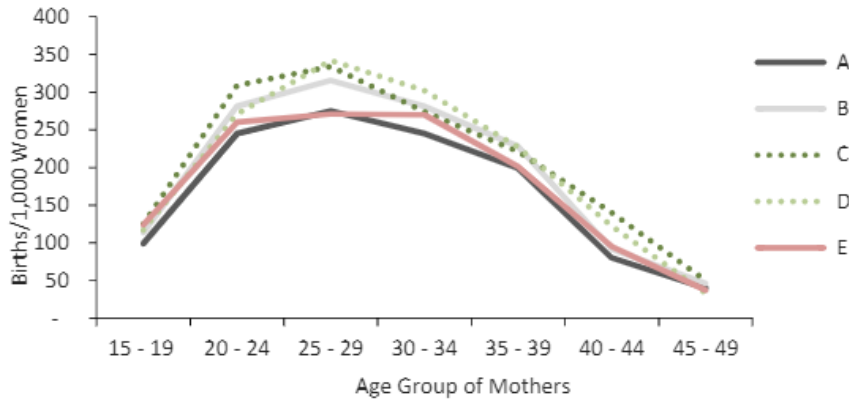
##### **5.3 Numérotations**

Les différents graphiques et tableaux doivent être numérotés, de manière consécutive et dans l'ordre croissant, en utilisant des chiffres arabes. Les tableaux doivent être numérotés séparément des graphiques. Il est recommandé de faire apparaître les figures dans l'ordre dans lequel ils sont cités dans le texte. Dans le cas où une figure regroupe plusieurs graphiques, il est préférable de rajouter des lettres à chaque graphique pour clarifier la lecture (Par exemple : Figure 1a, Figure 1b, Figure 2a, Figure 2b, Figure 2c, etc.).

La numérotation des annexes doit également suivre ces recommandations, en rajoutant un préfixe dans la numérotation (Par exemple : Figure A-1a, Figure A-1b, Figure A-2a, Figure A-2b, etc.).

### 5.4 Exemple de graphique

**FIGURE 4** Fertility schedules from 1985 to 2007 as estimated in selected studies



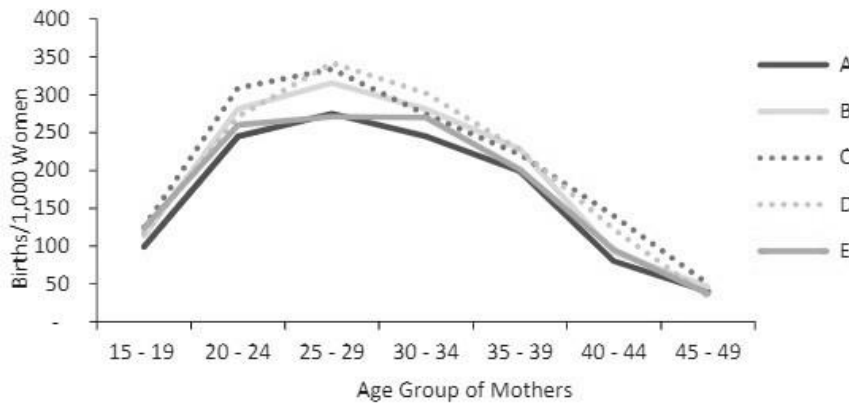
Sources: Multiple Indicator Cluster Surveys of the Democratic Republic of the Congo, 1995 and 2001; Demographic and Health Survey of the Democratic Republic of the Congo, 2007.

Notes: A- Reported births for 1985-89 see Shapiro & Tambashe (2003, p. 55).  
 B- This study as derived by harmonising Shapiro & Tambashe (2003) with DRC 1984 Census CBR.  
 C- MICS 1995 Direct estimates.  
 D- MICS 2001 Direct estimates.  
 E- DHS 2007 Direct estimates.

DHS – Demographic and Health Survey, MICS – Multiple Indicator Cluster Survey.

Nous recommandons de choisir les couleurs, marques et codes des graphiques pour qu’ils puissent être lisibles en noir et blanc, comme ci-dessous pour le graphique précédent :

**FIGURE 4** Fertility schedules from 1985 to 2007 as estimated in selected studies



Sources: Multiple Indicator Cluster Surveys of the Democratic Republic of the Congo, 1995 and 2001; Demographic and Health Survey of the Democratic Republic of the Congo, 2007.

Notes: A- Reported births for 1985-89 see Shapiro & Tambashe (2003, p. 55).  
 B- This study as derived by harmonising Shapiro & Tambashe (2003) with DRC 1984 Census CBR.  
 C- MICS 1995 Direct estimates.  
 D- MICS 2001 Direct estimates.  
 E- DHS 2007 Direct estimates.

DHS – Demographic and Health Survey, MICS – Multiple Indicator Cluster Survey.